

Affaire suivie par Elise Bollier (06.07.30.90.56)

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE DE QUARTIER DES BOUSSICATS DU 19 NOVEMBRE 2018

L'Assemblée de quartier des Boussicats s'est tenue le 19 novembre 2018, à 19h00, Passage Soufflot.

Etaient présents

Guy FERREZ

Maire d'Auxerre

Guy PARIS

1^{er} Adjoint chargé des quartiers et de la démocratie de proximité

Denis ROYCOURT

Élu référent en charge du quartier

Pascal HENRIAT

Élu en charge du quartier

Pascal ALLAIN

Président par intérim du Conseil de quartier

Christine POTRAT

Représentante à la Commission de quartiers

Renée BAUDOIN

Suppléante à la Commission de quartiers

Catherine NICOLLE

Représentant au Comité Consultatif de la Circulation

Philippe BERNHARD

Membre du Conseil de quartier

et la participation de 48 habitants

Ordre du jour :

1. Ouverture par Guy Paris, premier adjoint en charge de la démocratie de proximité
2. Bilan des travaux du Conseil de quartier par la présidente du Conseil de quartier
3. Communication de Monsieur le Maire et échanges avec les habitants
4. Élection des membres du Conseil de quartier

1 - Introduction par Guy Paris, premier adjoint en charge de la démocratie de proximité

Guy Paris ouvre l'Assemblée de quartier.

Guy Paris réaffirme que ce moment est un temps privilégié pour les membres du Conseil de quartier qui présentent un bilan de leurs actions. Ce dispositif est en place depuis 16 ans, il est donc normal qu'il y ait un peu de lassitude, de désintérêt sur certains quartiers. Toutefois, le 20 octobre dernier, un séminaire a été organisé et beaucoup de membres des Conseils étaient présents. L'objet était de réfléchir au fonctionnement. Le dispositif conçu depuis 2002 remplit-il encore les objectifs ? Ne mérite-t-il pas d'être modifié, amendé ? Les points forts et les difficultés ont été listés, cela s'équilibre. Mais, ces réflexions ont surtout permis de montrer tous les projets qui ont été menés à terme, toutes les animations et manifestations qui ont permis de rassembler, tout l'intérêt de l'existence des Conseils de quartiers. Une demande forte s'est dégagée en faveur d'un travail par thématique qui peuvent intéresser et/ou concerner tous les quartiers (projet sportif, culturel, de rénovation urbaine, ...). Au cours de l'année 2019, tous les membres des Conseils de quartiers seront invités à travailler sur les évolutions du dispositif de démocratie de proximité. Les époques changent, les besoins fluctuent, le dispositif doit également être cohérent avec le découpage territorial sur lequel s'inscrivent les nouveaux équipements de territoire.

Le quartier des Boussicats est rattaché au nouvel équipement de Sainte-Geneviève/Brichères/Boussicats qui regroupe les équipes de la Maison de quartier et du Centre Social et travaillent sur des actions, des animations, des portages de services aux habitants suivant les particularités du territoire. Il est important que le travail mené par les Conseils de quartiers soit en cohérence avec les politiques portées dans ces équipements. La volonté est de maintenir un dispositif vivant, actif qui réponde vraiment aux attentes des habitants, en utilisant les nouveaux moyens informatiques et outils de communication dont nous disposons à présent.

Guy Paris rappelle le rôle des deux élus délégués à chaque Conseil de quartier, dont l'élu référent, Denis Roycourt, pour le quartier des Boussicats, qui tient des permanences et reste un interlocuteur privilégié entre les habitants et les services de la Ville. Il est secondé et aidé par Pascal Henriat.

Guy Paris indique que cette Assemblée est élective et invite chacun à se porter candidat. Il est important que chaque Conseil soit constitué de 6 à 9 membres, permettant un bon fonctionnement.

Enfin, Guy Paris rappelle toute l'importance du service "Allô Mairie" qui permet des interventions rapides sur la "bobologie" et assure un suivi. Du 1^{er} janvier au 30 octobre 2018, 231 demandes ont été enregistrées pour ce quartier.

Guy Paris remercie l'assistance et donne la parole au président.

2 - Bilan des travaux du Conseil de quartier par le président du Conseil de quartier

Pascal Allain, président, se présente ainsi que les quatre membres.

Les 6 réunions de Conseil de quartier en 2018 ont été suivies par l'ensemble des membres. Au cours de ces rencontres, ils ont travaillé sur deux animations qui perdurent depuis plusieurs années : le repas tiré du sac et le vide-garages.

Le repas tiré du sac s'est déroulé le 1^{er} juin avec une bonne météo. Une quarantaine de personnes participaient à ce rendez-vous très convivial.

Le vide-garages du 9 septembre. La météo était estivale. Toutefois, les exposants ont déploré le manque d'affluence. Quelle en est ou quelles en sont les raisons ?

Certains membres de l'assistance indiquent le choix de la date et le manque de communication.

Concernant la communication, les membres du Conseil de quartier ont souhaité l'optimiser en demandant l'acquisition de panneaux d'affichages. Le quartier était doté de deux panneaux, un troisième a été posé à l'angle des rues Moreaux/Charmilles.

Le président fait part des réalisations en synergie avec les autres Conseils de quartiers :

- l'implantation prochaine d'une boîte à livres (sur la petite place à l'angle de l'avenue Victor-Hugo et de la rue Pasteur).

- la dotation de boîtes à mégots. 4 cendriers seront posés aux endroits stratégiques.

Il affirme l'importance de constituer un Conseil de quartier comportant plus de cinq membres pour l'organisation des manifestations mais aussi pour apporter des idées nouvelles et pouvoir être représenté dans toutes les réunions et rencontres.

Enfin, le président remercie les services de la Ville pour leur implication à leur côté. Il propose à l'assistance de formuler leurs attentes vis à vis du Conseil de quartier.

3 - Communication de Monsieur le Maire et échanges avec les habitants

Monsieur le Maire n'étant pas libéré d'une obligation, Monsieur Paris ouvre les débats. Quelques minutes après, Monsieur le Maire rejoint l'Assemblée.

Sujet, question ou commentaire	Éléments de réponse du Maire
<p>Beaucoup de vols sont constatés sur le quartier, serait-il possible de mettre en place le dispositif des "Voisins vigilants" ?</p>	<p>Les cambrioleurs agissent souvent sur un temps et un quartier donné. L'idée des "Voisins vigilants" est de repérer tous mouvements, toutes personnes suspectes. Le précédent Directeur Départemental de la Sécurité Publique avait rencontré les habitants des quartiers pour donner des consignes et recommandations afin de ne pas tenter ou faciliter les vols. La nuit, la Police Nationale effectue des rondes mais les voleurs sont expérimentés. Les quartiers des Piedalloues et Laborde testent ce dispositif, il conviendra d'en tirer leçon. Ce sont des volontaires, formés par la Police Nationale, en aucun cas une milice. Il ne s'agit pas de délation mais de participation citoyenne.</p>
<p>Un dispositif existait lorsque les habitants partaient en vacances ou en week-end prolongé. Est-ce toujours en vigueur ?</p>	<p>Tout à fait, il suffit de s'inscrire auprès de la Police Nationale ou Municipale qui se relaient pour faire des rondes et vérifier que tout soit en ordre.</p>
<p>Rue Pasteur, le stationnement pose problème. L'alternance n'est pas respectée. Pourtant, les riverains avaient été invités à une réunion de concertation.</p> <p>Nous vous remercions pour les panneaux STOP.</p>	<p>Il est dommage que les règles qui permettent de faciliter la vie de tous ne soient pas respectées.</p> <p>C'est un moyen efficace pour casser la vitesse. Dans plusieurs rues d'Auxerre a été adopté le double STOP aux intersections, c'est la courtoisie qui l'emporte et cela fonctionne plutôt bien.</p>
<p>Une personne habite devant le premier STOP et il est devenu très difficile de sortir ou d'entrer dans son garage. Vu le flot des circulations aux heures de pointe, elle est obligée d'attendre de longues minutes avant de pouvoir se garer.</p> <p>Une autre personne "bénéficiaire" d'un STOP à 3 mètres de son portail se dit mécontent des nuisances sonores et de la pollution dues aux démarrages de tous les véhicules qui empruntent la rue. Il n'y a pas eu de concertation. Il aurait soumis des coussins berlinois ou de mettre cette portion en zone 30.</p>	<p>Je demande au Directeur Cadre de Vie, présent, d'étudier et de proposer une solution.</p> <p>Les coussins berlinois sont bruyants et ne ralentissent pas tous les véhicules.</p>
<p>Les habitants du 5 au 25 se garent toujours du côté impair ; en face deux plots ne servent à rien et gênent la circulation.</p>	<p>Ils empêchent, en fait, de stationner au pied du feu tricolore. Comme je viens de l'indiquer, les services se rendront sur place. Trouver des points de consensus entre le stationnement et la circulation n'est pas chose aisée.</p>

Dans le quartier, il manque de conteneurs de tri sélectif pour le verre.	Celui devant l'ancienne station essence est rarement plein. Deux autres sont disponibles : un rue Dunand et un autre près du stade des Brichères. Vous pouvez aussi utiliser celui place de l'Arquebuse, en bout de quartier.
Pourquoi ne pas faire un vrai rond point aux intersections Hoche/Joffre/Denfert-Rochereau ?	Il n'y a pas assez de place pour la giration des camions et des bus. Il y a beaucoup d'enfants qui circulent et traversent, leur sécurité ne serait pas optimale. C'est pourquoi nous avons gardé les feux tricolores qui, à un moment, leur donnent une priorité de passage.
Une habitante de la rue Pierre-et-Marie-Curie voudrait savoir pourquoi elle est partiellement en sens unique. Certains automobilistes s'engagent et descendent jusqu'au feu. Cette personne pense qu'il serait mieux qu'elle soit en sens unique dans son intégralité et pouvoir tracer du stationnement.	Cette partie de rue en sens unique a son utilité, la chaussée est étroite. Il faut étudier les impacts avant de mettre cette rue en sens unique totalement.
Serait-il possible de contacter la société de transport urbain ? Rue des Boussicats, les chauffeurs roulent beaucoup trop vite.	J'ai été informé de ces faits. La rue des Boussicats n'est d'ailleurs pas adaptée à la circulation de bus. Je vais m'en occuper.
L'élagage des arbres rue Pasteur n'est pas satisfaisant. Ils poussent en largeur, ils deviennent beaucoup trop imposants et les racines défoncent le mur d'un des habitants qui est envahi de feuilles.	Un élagage est programmé au printemps 2019. Lors du prochain diagnostic sanitaire, si ces arbres sont jugés malades ou dangereux, ils seront remplacés par des essences plus adaptées possédant un système de racines qui ne vient pas détériorer les propriétés.
Avenue Jean-Bart, les trottoirs sont défoncés des deux côtés, à partir de l'allée Surcouf.	Je prends en note votre demande.
Boulevard du 11 Novembre, depuis la suppression d'une voie de circulation en stationnement, les feux tricolores sont clignotants. Traverser s'avère dangereux et difficile, il faut parfois attendre longtemps.	Les feux sont clignotants pour fluidifier le trafic et éviter des engorgements. Tout conducteur se doit d'être vigilant. Il faut avouer que la vitesse a été réduite. De plus, avec deux voies, lorsqu'une voiture s'arrêtait pour laisser passer, l'autre ne le faisait parfois pas, ce qui était bien plus dangereux. Je pense que nous avons gagné en sécurité.
D'autres personnes qui empruntent à pied cet axe trouvent le comportement des automobilistes plutôt correct. C'est une nette amélioration.	Lorsqu'il y a modification, il faut un temps pour prendre ses marques.
Une habitante remarque qu'il faudrait des panneaux de signalisation lumineuse aux passages piétons, comme fait sur d'autres chaussées.	Je confirme qu'il s'agit d'une bonne idée, j'y avais pensé.

<p>A l'angle du Boulevard du 11 Novembre et de la rue Denis-Larabit, une petite voiture se gare en permanence sur un emplacement non matérialisé, dans le virage, ne permettant pas aux automobilistes de bien visualiser le passage piétons juste après l'intersection.</p>	<p>Les services de la Ville vont faire le nécessaire pour neutraliser cette place.</p>
<p>Quand pensez-vous que la fibre optique sera installée dans notre quartier ?</p>	<p>Toute la ville sera fibrée avant 2020. Vous êtes effectivement le dernier lot mais vous êtes dans un quartier très correctement desservi par l'ADSL, par rapport à d'autres.</p>
<p>A l'angle des avenues Victor-Hugo/Hoche, les piétons doivent faire un décroché pour prendre le passage piéton.</p>	<p>Les services iront vérifier sur place et s'il faut modifier, cela se fera au printemps.</p>
<p>Rue Théodore-de-Bèze, la chaussée a été ouverte pour la réfection des canalisations d'eau. Est-il prévu qu'elle soit refaite ?</p>	<p>Cette rue n'était pour l'instant pas prioritaire. Cependant, elle est très empruntée et dans un état déplorable, attendre plus longtemps avant de programmer sa réfection ne semble plus possible.</p>
<p>Sur cet axe, la vitesse est souvent excessive.</p>	<p>Il faudra y implanter des coussins berlinois. Ce mobilier urbain oblige à lever le pied.</p>
<p>Nous sommes habitants de la rue Bobillot, à l'angle de la rue Adolphe-Guillon. Nous avons été inondés. Des travaux ont été faits. Lors des dernières très grosses pluies, nous nous sommes aperçus que, la voirie penchant de leur côté, l'eau accumulée ravine uniquement dans notre caniveau trop petit pour absorber. Nous avons contacté les services de la Ville, qui sont venus très rapidement pour un état des lieux, mais aucune suite n'a été donnée.</p>	<p>J'engage les services de la Ville à s'assurer que le regard soit suffisant et à apporter des modifications si besoin.</p>
<p>Nous signalons aussi que les automobilistes roulent beaucoup trop vite après le dos d'âne.</p>	<p>J'ai pu le constater. Le manque de responsabilité de certains est incontestable.</p>
<p>Que peut-on faire contre les 3, 4 motards qui roulent sans pot d'échappement et provoquent des nuisances sonores dans le quartier ? Ne peut-on les arrêter et confisquer leur engin ?</p>	<p>Cela est du ressort de la Police Nationale ; je vous invite à les contacter lorsque cela se produit.</p>
<p>Lorsque vous empruntez la rue Bobillot jusqu'au boulevard du 11 Novembre, nombreuses sont les végétations qui débordent. Pourquoi ne sont-elles pas coupées ?</p>	<p>Il s'agit de végétations à l'intérieur de propriété privée. Je ne peux me substituer aux propriétaires mais je peux leur adresser un courrier.</p>

4 - Élections

Guy Paris sollicite les habitants présents à déclarer leur candidature pour l'élection pour deux ans des nouveaux membres qui vont constituer le Conseil de quartier.

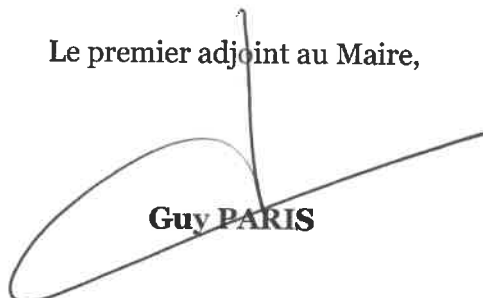
Les cinq membres du Conseil de quartier souhaitent se représenter. Quatre habitants du quartier proposent leur candidature. Le Conseil de quartier est donc constitué, sans qu'il soit nécessaire de procéder au vote. Il est ainsi composé :

Pascal ALLAIN
Christine POTRAT
Renée BAUDOIN
Catherine NICOLLE
Philippe BERNHARD
Jean-Claude PY
Emilie GARCIA
Nicole BENARD
Jean-Claude JACQUEMARD

L'Assemblée de quartier se termine à 21h15.

Monsieur le Maire et Guy Paris clôturent l'Assemblée en invitant les habitants à partager le verre de l'amitié.

Le premier adjoint au Maire,



Guy PARIS